



TARIFS (janvier 2024)

Le travail effectif d'un architecte n'est pas facile à appréhender. Le temps dévolu à la résolution de mandats ne représente que la moitié de cette occupation. La partie administrative, non rémunérée, se répartit entre: formation continue, concours, démarchage, administration, communication et représentation, etc. Par ailleurs, un bureau, doit couvrir de nombreux frais de fonctionnement.

Les membres de l'ASPROP/PIC-VERT ou d'ECO-JARDINAGE bénéficient d'un tarif préférentiel.

Catégories :	Détails :	Tarif HT (CHF) :
Projets, études: (catégorie B)	A l'heure (selon KBOB, SIA et pratique de la ville de Genève) Tarif préférentiel	182.- 175.-
Consultation analyse et conseil : (à notre bureau)	Forfait 1h ³⁰ , (100.- par 1/2h suppl.) Tarif préférentiel	350.- 330.-
Visite, analyse et conseil : (GE : déplacement demie-journée)	Forfait 2h Tarif préférentiel	700.- 650.-
Visite, analyse et conseil : (CH : déplacement journée)	Forfait 2h Tarif préférentiel	1200.- 1100.-
Expertise vénale : (à GE)	Forfait standard (un logement) Tarif préférentiel	1600.- 1500.-
Expertise géobiologique : (à GE)	Forfait standard (un logement) Tarif préférentiel	1600.- 1500.-
Expertise technique : (à GE)	A l'heure (entre 15 et 30 h selon les cas) Tarif préférentiel	233.-/h 200.-/h

Les tarifs sont en CHF, Hors Taxes, il convient donc de rajouter **8.1% de TVA** (dès janvier 2024).

Politique tarifaire : Eco-logique Sàrl, Atelier d'architecte pratique la facturation sur le relevé effectif des heures afin que le coût de la prestation soit le plus juste tant pour le Maître d'Ouvrage que pour l'architecte. Le décompte horaire s'effectue sur la base du relevé horaire journalier (time sheet) consacré au projet, que le projet aboutisse ou non.